

**Ayuba Wabba**

President  
Président  
Präsident  
Presidente

Monsieur Fernando CAPELLAN  
PDG de CODEVI  
Monsieur Francoeur JOSEPH  
Directeur administratif de CODEVI

**Sharan Burrow**

General Secretary  
Secrétaire générale  
Generalsekretärin  
Secretaria General

**HTUR/AP**

**Le 27 mai 2019**

Messieurs,

Je vous écris au nom de la Confédération syndicale internationale, qui représente 207 millions de travailleurs et travailleuses dans 331 organisations nationales affiliées dans 163 pays et territoires.

Nous avons été informés que la Compagnie de développement industriel (CODEVI), branche du Grupo M, située à la frontière nord entre la République d'Haïti et la République dominicaine, a décidé de procéder au licenciement de presque tous les dirigeants syndicaux parce qu'ils exigeaient de meilleures conditions de travail, ainsi que l'arrêt de la perception des impôts sur le revenu.

Le revenu annuel des travailleurs et des travailleuses n'atteint pas 120 000 gourdes par an, le coût de la vie a plus que doublé en moins d'un an, la situation socioéconomique s'aggrave et les conditions de vie se détériorent. Les syndicats haïtiens se sont plaints des employeurs qui profitent de la situation pour réduire les travailleurs et travailleuses en esclavage dans la pratique.

La CODEVI a mis fin au contrat de travail de presque tous les dirigeants syndicaux et, pire encore, l'État haïtien semble être inexistant et incapable de faire respecter les lois nationales et les traités internationaux. Face à cette situation, la CSI vous exhorte à réintégrer immédiatement tous les dirigeants syndicaux et à respecter les droits fondamentaux au travail.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.



Secrétaire générale